FOCUS

Chenilles processionnaires et enjeux de santé

Santé-Environnement | Nature et Santé

Mise à jour de cette page :
27/08/2026

Auteur GRAINE Occitanie *34000 Montpellier*
Réseau d'acteur GRSE Occitanie

Les chenilles processionnaires sont des larves du papillons de nuit de type *Thaumetopoea*.

Ces insectes appartiennent à l'ordre des **Lépidoptères** (*lepis* pour « écailles », et *ptéron* pour « ailes »), c'est-à-dire des papillons, qui ont pour caractéristiques d'avoir 2 paires d'ailes (4 ailes au total) couvertes d'écailles offrant une multitude de coloris et de dessins.

Il est important de rappeler que les papillons sont des **pollinisateurs indispensables** et ont **un rôle important dans la chaîne alimentaire** étant des proies pour des oiseaux ou des chiroptères (chauves-souris) par exemple. Les chenilles (larves des papillons) sont également des proies importantes dans les écosystèmes. Une extermination systématique des chenilles est délétère pour la biodiversité, il est donc important de bien identifier l'espèce de chenille avant toute action.

Reconnaitre les chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires se reconnaissent notamment à leur mode de déplacement : **elles se déplacent l'une après l'autre,** ce qui leur vaut leur nom. Elles disposent de **poils avec un pouvoir urticant** se situant à l'intérieur de leur structure dorsale appelée miroir. Lorsqu'elles sont dérangées ou menacées (par exemple lorsqu'elles sont touchées), elles peuvent expulser de ces miroirs leurs poils urticants. Elles peuvent en posséder jusqu'à 600 000. Les poils que nous voyons à l'œil nu ne sont pas ceux qui sont urticants !

Il existe deux espèces de chenilles processionnaires en Occitanie :

La processionnaire du pin : *Thaumetopoea pityocampa*. Elle possède une couleur orangée très vive ponctuée de rouge sur le dos et elle a la tête noire. Son corps est sombre et velu.

La processionnaire du chêne : *Thaumetopoea processionea*. Elle est grise argentée avec une ligne dorsale noire et elle a les flancs gris et jaunâtre.

Pour résumer, l'ensemble de ces critères permettent de reconnaître une chenille processionnaire :

- Elle vit en colonie de chenilles poilues
- Elle construit un nid de soie
- Elle vit sur un pin (ou cèdre) ou un chêne
- Elle se déplace en file indienne

Le cycle de vie de la chenille processionnaire

du pin

La processionnaire du pin passe par plusieurs stades au cours de son cycle de vie : œuf, chenille, chrysalide puis papillon adulte.

1. En été, le papillon adulte émerge du sol et s'accouple. **La femelle pond ses œufs sur une aiguille des pins** ou des cèdres. Les œufs éclosent quelques semaines plus tard.
2. Au fil de leur croissance, les chenilles construisent un **nid de soie** qui leur permet de **protéger la colonie des prédateurs**.
3. En hiver, les chenilles restent dans leur nid et poursuivent leur développement.
4. À la fin de l'hiver et au début du printemps, elles **quittent l'arbre en procession pour rejoindre le sol**. Elles s'y enfouissent pour se transformer en chrysalides.
5. Après plusieurs semaines ou plusieurs mois dans le sol, les papillons adultes émergent à leur tour et le cycle recommence.

> *Pour plus d'information sur la reconnaissance et la biologie des chenilles processionnaires nous vous recommandons le visionnage de la vidéo réalisée par l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine piloté par FREDON France via ce lien.*

Enjeux pour la santé

Le risque sanitaire lié aux chenilles processionnaires survient lors d'un contact avec leurs poils urticants. Lorsque ces derniers se brisent ils libèrent de la **thaumetopeine**, une toxine pouvant engendrer des réactions allergiques. Chez l'être humain comme chez les animaux, l'exposition aux poils urticants peut provoquer différentes réactions.

Réactions chez les humains :

- Au niveau des yeux : conjonctivite
- Au niveau de la peau : éruption cutanée, sévères démangeaisons
- Lors d'inhalation : éternuements, maux de gorge, difficultés à déglutir et/ou à respirer
- Lors d'ingestion : inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins, l'hyperventilation, vomissements

Réactions chez d'autres animaux :

- En cas de contact avec les yeux : rougeurs, conjonctivite et une atteinte de la cornée
- En cas de contact buccal : gonflement de la langue, apparition d'ulcères, pouvant dans les cas les plus graves entraîner une nécrose et une perte partielle de la langue
- En cas de contact cutané : rougeurs, démangeaisons ou des gonflements

Recommandations

Des gestes de préventions peuvent être mis en place pour éviter le contact avec les chenilles processionnaires. Il est recommandé :

- De ne pas s'approcher des arbres infestés de nids de soie
- D'éviter de faire sécher du linge près d'arbres infestés
- De porter des vêtements longs lors des promenades ou activités à proximité d'arbres infestés
- De faire appel à un professionnel pour éliminer ou traiter les nids

Il existe différents moyens de lutte contre ces insectes :

- Piège à phéromones pour attirer les papillons mâles pour réduire la reproduction.
- L'élimination des nids par des professionnels.

- Les éco-pièges empêchant le phénomène de procession des chenilles, le long du tronc.
- Favoriser les prédateurs naturels avec des nichoirs à oiseaux ou à chauve-souris.

En cas de contact avec la chenille:

- En cas de **suspicion d'exposition** : rincer abondamment (chez l'humain et l'animal), changer de vêtements et les laver à 60°C à part
- En cas de **réaction allergique chez l'humain** (rougeur, démangeaisons, etc.) : appeler un centre antipoison, un médecin ou les urgences
- En cas d'**intoxication chez l'animal** : prendre rendez-vous en urgence chez un vétérinaire. Il existe des centres vétérinaires anti-poisons.
- En cas de **signe d'urgence vitale** (détresse respiratoire, réaction allergique grave, etc.) : appeler le 15 ou 112

Dispositifs de signalement citoyen

L'**Observatoire des chenilles processionnaires** mis en place par la FREDON France en juin 2021 permet de signaler la présence de chenilles processionnaires en France.

L'application smartphone **Agiir** créée par l'INRAE permet de faciliter la reconnaissance de plusieurs insectes invasifs, de déclarer leur présence et d'avoir des conseils de gestion des espèces.

> Cet article a été créé à partir d'un poster de sensibilisation réalisé par Terre Nourricière sous la coordination du GRAINE Occitanie en partenariat avec ALEPE, FREDON Occitanie et ARS Occitanie.